GUY HOQUET
VALENCE SUD

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

HONORAIRES VENTE

« Les honoraires sont à la charge vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat »

PRIX DE VENTE	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
Jusqu'à 80.000 €	8 % (min 4.000 €, max 6.050 €)	7.5 % (min 4.000 €, max 5.650 €)
De 80.001 à 120.000 €	7.5 % (maximum de 8.450 €)	7% (maximum de 7.850 €)
De 120.001 à 180.000 €	7 % (maximum de 11.750 €)	6.5 % (maximum de 10.850 €)
De 180.001 à 250.000 €	6.5 % (maximum de 15.050 €)	6 % (maximum de 13.800 €)
De 250.001 à 300.000 €	6 % (maximum de 16.550 €)	5.5 % (maximum de 15.050 €)
Au-dessus de 300.001 €	5.5 %	5 %

Avis de valeur (ne valant pas expertise immobilière) : 180€ TTC

HONORAIRES LOCATION

Visites, constitution du dossier, rédaction de bail (à la charge de chacune des parties : locataire et bailleur)	8.00 € / m²
État des lieux (à la charge de chacune des parties : locataire et bailleur)	3.00 €/ m²
Entremise et Négociation (à la charge du bailleur)	20.00 €
Garage ou parking	Forfait 150.00 € Bailleur / 150.00 € Locataire
Avenant au Bail	200.00 €

HONORAIRES DE GESTION

Honoraires de Gestion (Loyer + charges)	7.30 % TTC
Appel de fonds réglé par l'agence	10.00 € TTC par Appel de fonds
Document d'aide à la déclaration des fonciers	45.00 € TTC
Clôture de compte	60.00 € TTC
Opérations occasionnelles (gestion sinistre, impayés hors GLI, succession, …)	Forfait 150.00 € TTC
Assurance Garantie Loyers Impayés (Loyer + charges)	2.00 % TTC

Tarifs applicables au 24/01/2025

SAS ABCP IMMOBILIER, au capital de 8000€ - RCS ROMANS 485 024 376 – APE 6831Z –Carte professionnelle n°CPI2601201800002463 délivrée par la Préfecture de la Drôme – Caisse de Garantie CEGC, 59 Avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS – TVA Intracommunautaire n° 02 485 024 376 – Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.